

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- Communauté française
- Provincial et communal
- Libre confessionnel
- Libre non confessionnel

13/06/03

Identité du responsable pour le réseau : Jean STEENSELS

Date et signature :

2. Intitulé de l'unité de formation :

Informatique - Utilisation avancée d'ACCESS (Convention CF)

CODE DE L'U.F. : 7544 9102103	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 709
-------------------------------	--

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s)

5. Classement de l'unité de formation :

- Enseignement secondaire de :
 - transition
 - du degré : inférieur
 - qualification
 - supérieur

- Enseignement supérieur de type court
- Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur

Proposition de classement (1)	Classement du Conseil supérieur (1)
Technique <input type="checkbox"/>	Technique <input type="checkbox"/>
Economique <input type="checkbox"/>	Economique <input type="checkbox"/>
Paramédical <input type="checkbox"/>	Paramédical <input type="checkbox"/>
Social <input type="checkbox"/>	Social <input type="checkbox"/>
Pédagogique <input type="checkbox"/>	Pédagogique <input type="checkbox"/>
Agricole <input type="checkbox"/>	Agricole <input type="checkbox"/>
Maritime <input type="checkbox"/>	Maritime <input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : oui non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1 page(s)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s)

(1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'administration
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

ANNEXE 1**FINALITES DE L'UNITÉ DE FORMATION****Informatique - Utilisation avancée d'ACCESS (Convention CF)****1. FINALITÉS GÉNÉRALES.**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleur insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- ◆ répondre aux besoins de demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. FINALITÉS PARTICULIÈRES.

Cette unité doit permettre aux utilisateurs de PC de répondre de manière efficace à l'informatisation de leurs tâches professionnelles par la compréhension des concepts mis en jeu.

Elle doit familiariser l'étudiant avec les concepts et l'ensemble des fonctionnalités nécessaires pour effectuer avec fruit les travaux informatiques qui requièrent la connaissance approfondie d'un logiciel de gestion de bases de données relationnelles.

En particulier, elle doit permettre à l'étudiant d'utiliser une base de données complexe en exploitant les fonctionnalités avancées du gestionnaire de bases de données relationnelle ACCESS : organisation et mise en relation des fichiers d'enregistrements de données, tris, requêtes, mises à jour et rapports.

L'unité de formation s'insère dans un parcours global de découverte, d'utilisation et d'exploitation du logiciel ACCESS

1. Introduction à ACCESS
2. Utilisation avancée d'ACCESS
3. Gestion de bases de données avec ACCESS.

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENTS DE L'UNITÉ DE FORMATION

Informatique - Utilisation avancée d'ACCESS (Convention CF)

Il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de deux étudiants par poste de travail ou plus de vingt étudiants par groupe.

Le matériel devra respecter les recommandations liées aux logiciels utilisés.

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES DE L'UNITÉ DE FORMATION

Informatique - Utilisation avancée d'ACCESS (Convention CF)

Pour atteindre le seuil de réussite,

- ◆ face à un système informatique connu et sur lequel sont installées les versions de Windows et d'Access utilisées durant l'apprentissage,
- ◆ en respectant les règles et contraintes d'utilisation de l'équipement et du matériel informatique,
- ◆ en utilisant les commandes appropriées,
- ◆ à partir d'une mise en situation relevant de son domaine professionnel et nécessitant l'utilisation d'une base de données relationnelle dont au minimum la description lui a été fournie,

l'étudiant sera capable :

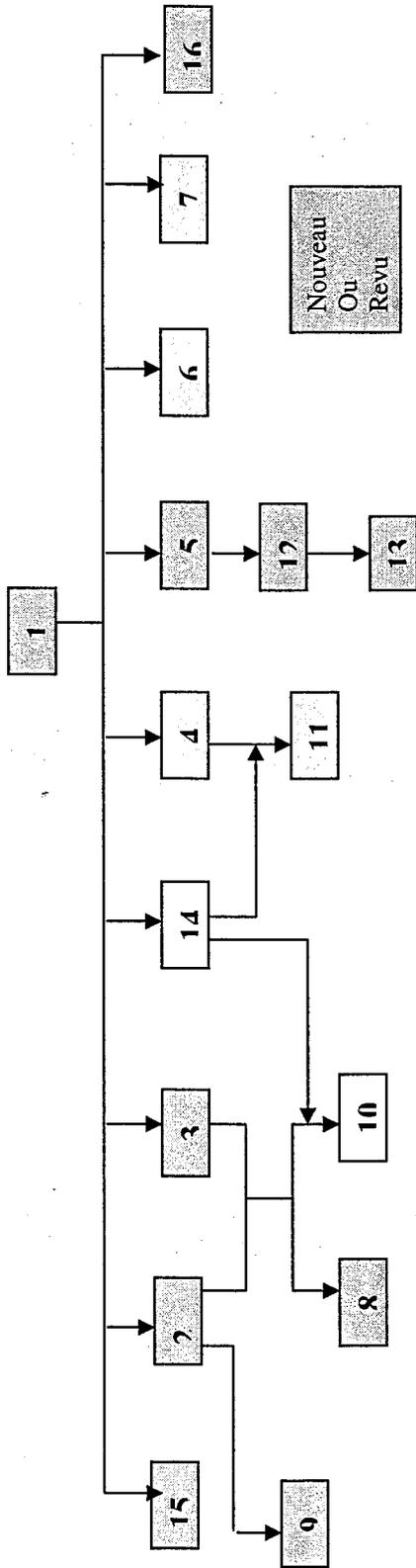
- ◆ d'exploiter les fonctionnalités avancées du logiciel pour répondre à des demandes précises (tris, mises à jour, états, ...);
- ◆ d'analyser et d'interpréter l'information.

A l'issue de la formation, l'ensemble des fonctionnalités figurant au programme auront été utilisées dans la production de l'apprenant.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte

- ◆ de la précision apportée au respect des consignes
- ◆ de l'ergonomie et de la lisibilité des interfaces et résultats produits
- ◆ de l'autonomie atteinte par l'étudiant.

Unités de formation de la convention Fonction publique de la Communauté Française – Enseignement de Promotion Sociale



Numéro	Intitulé(s) de l'Enseignement de promotion sociale	périodes	Version 2 ou 3	Code
1	Informatique Introduction P.C. et au système d'exploitation Windows (convention)	12	Oui	75 60 99 U21 ?3
2	Informatique: Introduction à Word (convention)	24	Oui	75 42 88 U21 ?3
3	Informatique : Introduction à la navigation sur Internet (convention)	06	Oui	75 34 99 U21 ?2
4	Informatique: Introduction à Excel (convention)	30		75 45 91 U21 ?2
5	Informatique: Introduction à Access (convention)	30	Oui	75 44 92 U21 ?3
6	Informatique: Windows - Mise à jour (convention)	06		75 31 88 U21 ?1
7	Informatique: Windows NT - Mise à jour (convention)	12		75 31 87 U21 ?1
8	Informatique : Introduction à la création de sites Web (convention)	36	Oui	75 34 96 U21 ?2
9	Informatique: Utilisation de PowerPoint (convention)	12	Oui	75 43 99 U21 ?2
10	Informatique Word - Notions complémentaires (convention)	30		75 42 85 U21 ?2
11	Informatique Excel- Notions complémentaires (convention)	30		75 45 86 U21 ?2
12	Informatique : Utilisation avancée d'Access (convention)	36	Oui	75 44 91 U21 ?3
13	Informatique : Gestion de bases de données avec Access (convention)	36	Nouveau	75 44 90 U21 ?1
14	Informatique – Introduction à la messagerie électronique (convention)	06		75 32 94 U21 ?1
15	Informatique : traitement élémentaire de l'image avec Photoshop (convention CF)	18	Nouveau	75 47 89 U21 ?1
16	Informatique : Initiation à la maintenance (convention CF)	12	Nouveau	75 04 98 U21 ?1

Tableau de concordance relatif à l'unité de formation

« Informatique : Utilisation avancée d'Access (convention CF) »

Date de dépôt :

Date d'approbation :

Date d'application provisoire :

Date limite d'application :

	Code de référence régime 1 provisoire	Code du domaine de formation	Intitulé régime 1 provisoire	Code de référence régime 1 provisoire	Code du domaine de formation	Intitulé régime 1 provisoire
S E C T I O N						
U F		709	Informatique : Utilisation avancée d'Access (convention CF)	754491U21W2	709	Informatique : Access - Notions complémentaires (convention)